

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
2 mai 2017 à 19 h 00, à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Brochu, Steve	Parent, président et représentant C.P.
Komedza, Francis	Parent
Robitaille, Anne	Parent, vice-présidente et trésorière
Villarreal, Karla	Parent

Boivin, Julie	Enseignante
Desloges, Chantal	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante

Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
------------------	---------------------------------

Beauchemin, Félix	Élève
Clermont, Frédérique	Élève

ÉTAIENT ABSENTS

Dubuc, Annie	Parent, représentante C.P.
Gagné, Yvan	Personnel de soutien

Était également présent : Christian Lacourse, directeur

Le secrétariat est assuré par : Josée Morin, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Brochu accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 06.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19CE1617-031 Il est proposé par Steve Brochu et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2017

19CE1617-032 Il est proposé par Karla Villarreal et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 31 janvier 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

8.1 : La direction informe les membres que la porte extérieure donnant accès au CRIF sera barrée à partir de 9 h tous les jours. Les élèves devront passer par la porte principale pour accéder à l'école pendant la journée.

Les ressources matérielles installeront prochainement un système d'ouverture avec cartes magnétiques pour les élèves de mécanique automobile.

8.2 : Concernant le budget de surveillance, la direction annonce un surplus potentiel pour l'année en cours qui sera retourné aux parents sous forme de crédit. On prévoit donc une baisse des frais de surveillance chargés aux parents pour l'année 2017-2018.

Concernant la « part » du CRIF pour la surveillance, après vérification, il n'existe pas de règles officielles pour le partage des coûts. Si par le passé il y a eu une entente, c'était une entente entre les directions en poste.

4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun membre.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. NOS INTERVENANTS

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :
Aucun public.

5.2 JHL communauté (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :
Félix Beauchemin présente le sondage qui a été fait auprès des élèves.

Félix et Danahé Grenier sont venus rencontrer M. Lacourse afin de lui faire part du souhait des élèves pour que les enseignants de JHL aient davantage de temps prévu à leurs tâches afin de s'impliquer dans les diverses activités étudiantes, particulièrement pour les activités des finissants (ex : bal, album, diplôme, etc.).

JHL communauté propose de faire un sondage auprès des élèves à chaque début d'année scolaire pour recueillir l'intérêt des jeunes sur divers sujets.

Le 12 avril dernier avait lieu la journée « Ose le rose » (Fondation Jasmin Roy) pour l'inclusion de tous sans exception! Un vidéo a été créé par nos élèves et est disponible sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=eMii1xQBia0>).

5.3 Représentant au comité de parents :
Annie Dubuc est absente.

5.4 EHDAA :
Aucun représentant.

5.5 Direction :

5.5.1 Règle de vie (agenda) : Dépôt du document. Isabelle Petit explique le processus concernant l'élaboration des nouvelles règles de vie pour l'année 2017-2018.

Concernant la tenue vestimentaire, les membres soulèvent un questionnement sur l'application du point suivant : « je dois laisser tout couvre-chef dans mon casier ». La direction vérifiera les résultats du sondage passé sur cet élément. Ces derniers seront envoyés aux membres et ceux-ci devront voter sur la proposition en répondant par courriel.

Voici le courriel envoyé :

Tel que discuté hier soir lors de notre rencontre du conseil d'établissement, voici le retour sur la partie « couvre-chef » de nos futures règles de vie. À la suite d'une vérification des résultats du sondage fait auprès du personnel concernant le port du couvre-chef, ces derniers démontrent de façon majoritaire que les membres du personnel préfèrent que le couvre-chef soit déposé dans le casier avant d'entrer en classe.

Voir le document en pièce jointe (en jaune, partie non modifiée finalement).

À la suite de la réception des réponses, 2 membres ont voté contre.

19CE1617-033

Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE les règles de vie 2017-2018 soient approuvées tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

5.5.2 Mesure 30170 : Le conseil d'établissement de Joseph-Hermas-Leclerc confirme que les ressources financières allouées par la commission scolaire du Val-des-Cerfs dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 22 582\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- Soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- Encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

19CE1617-034

Il est proposé par Julie Boivin, et résolu :

QUE l'utilisation des sommes pour la mesure 30170 soit approuvée tel que présenté par la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5.5.3 Horaire des examens : Présentation du document.

5.5.4 Projet « je cours pour la persévérance » : M. Lacourse explique les objectifs du projet qui touche une vingtaine d'élèves (demi-marathon à Walt Disney en janvier 2018) et les raisons pour lesquelles il a décidé de gérer ce dernier à partir de l'école et non plus via un organisme externe.

19CE1617-035 Il est proposé par Steve Brochu, et résolu :

QUE le projet soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19CE1617-036 Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE la direction procède à la réouverture d'un fonds à destination spéciale pour amasser les sommes d'argent en lien avec le projet : « Je cours pour la persévérance ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2016-2017 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

Aussi, M. Lacourse nous fait part du changement de date concernant le voyage humanitaire au Nicaragua qui était prévu cette année (2017) : ce dernier est reporté en 2018, soit du 1^{er} au 10 avril.

19CE1617-037 Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8. VARIA

Aucun varia.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19CE1617-038 Il est proposé par Karla Villarreal, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Président